AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 5 décembre 1846

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 5 décembre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Degon</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (19, 20)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 5 décembre 1846, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26286

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction5 décembre 1846
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireOudin-Leclère, Louis (1803-1885)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin regrette que l'expertise doive avoir lieu à Guise et qu'on laisse monsieur Degon, le contrefacteur, retirer ses objets du tribunal ; il reproche à Oudin-Leclère de négliger les moyens de bien présenter les objets liés à son dernier brevet.

NotesAlphonse Degon est un industriel fondeur-mécanicien établi à Guise (Aisne), dont la fonderie fait faillite en 1849 (voir le *Journal de Saint-Quentin et de son arrondissement* du 1^{er} juillet 1849).

Mots-clés

Appareils de chauffage, Brevets d'invention, Contrefaçon, Critiques, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées Degon, Alphonse

Lieux cités Laon (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant es et les personnes citées

NomDegon GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 16/08/2025



a lavresse que par imile de notre lettre nayant me he live parfaitement les objets dont de vis remits for sous re pli belivant a for 316 cont mulling me wilder Your maring Dit you Degraviore nitait pas consu a noyon cest une crucie joi appris quil avait voule remette les wurverles a un Marchant in sa with its your sant put the une us maintinent mais duns linurtiture you ise destrice your in mother vacation your vous capiliario des poiles dans courceles quani Il in sure besoin powe your live partie constamment a vol sewes pe dous piece dagreese Vu Monsiur Linois ham Ly 10 hu conformement and workentians que nous avins remouvelies vous dervey me prevenie a lavana de vos besoins je vous ai capidie le waterne des nates que vous marcy remises et sous negliger de me faire commaitée les misme lescins que dous pressentes vouellant sons pressentes afin de mes attinhe le moment de sos bissoins afin de me par trop me genow signer of me Monsieur sudin dulure Versins Nous mes purency que hapurtino derna avoir live a quire faris hispoir que les derniers poiles apportes au Grefle par degons me servicait a stablir des derniers faits de contrefacion la vient d'appriendre que vous aver laisse reprende les objets le whefaction ne Thourisait-it par prendent de me plus les represent fe pense quit y a un de votre part ouble des

1446 20 des morgens a em player pour dasserve The representation dis objets que woner mon denice but a que mest pas a en quel him it comment importise informing won now has Laon Monsuer Godon facte a vous repondre des fuges mais wonne apporties dans with perfeciel fort que in whe a few frees our memy point he solution ne parrait pas the prochaine Le mimpusse de repondre a dotre dernice pe punsició your so arvir manificata sufisa mon desir de vous terminer lafaire qui fai Suget de Note lettre pour que dous me Lupy tout dispose a augitir la Rem me que un refaced finished bustot disparaitre le Le pourtier en retirer le seis oblige de paise 30 frames our depositaire de us objets greet ques terrips après dotre disite dian dailie they mon waterfacture ples in Svinante quiles il misimière confectionnes il a ete constitui gardiers mais u prous naque mas visle tous les objets saisis voit it sur um merse sinsi que cua quil ce fabrig depuis dons voger que ute affaire de complique for fait transporter des objets contreparts are graffe du tribianal mon contrefecture en a fait vinio de son coté dans loquels il adut apporté